

Image not found or type unknown



## licenciement absence injustifier

Par **mickael 35**, le **13/04/2011** à **19:23**

bonjour,j aurai aimé avoir des renseignements concernant mon emploi je m explique : suite a la fermeture d un site mon patron me propose un reclassement que je ne peux accepter et donc il me propose de faire un licenciement pour absence injustifié moyennant x euros de sa part.

je voulais savoir si je ne perdais pas mes droits pour le chômage et si c'est légal de faire sa .

cordialement